

Destinataires : L'ensemble des gestionnaires, membres du personnel, médecins, stagiaires et bénévoles

Expéditeur : Frank Pigeon, directeur des services techniques

Date : 25 mars 2024

Objet : STATIONNEMENT | Mise à jour de la grille de tarification des stationnements à compter du 1^{er} avril 2024

Une nouvelle tarification à votre zone de stationnement pour l'année 2024-2025 sera disponible sur l'Extranet à **partir du 1^{er} avril prochain** sur la page [Vie au travail > Informations utiles > Stationnements et transports > Stationnements](#).

Les montants figurant dans la grille de tarification des stationnements du CCSMTL sont indexés annuellement **au 1^{er} avril**, afin de se conformer à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux (circulaire numéro 2020-019).

Ces montants sont indexés annuellement sur la base de l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par l'Institut de la statistique du Québec. En 2023, le taux moyen annuel de l'IPC s'établissait à 3 %. Après indexation, le tarif est arrondi au 0,25 \$ inférieur.

Pour toute autre question en lien avec les stationnements, nous vous invitons à envoyer un courriel à : dst.stationnements.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

Merci de votre collaboration.